

PREMIÈRE SÉANCE. — 10 Février 1881

L'ordre du jour appelle l'organisation de la Société : la discussion, le vote des statuts et la constitution du bureau pour 1881.

Un bureau provisoire est constitué, sont nommés : M. PAULET, président ; M. MÉNARD, secrétaire de la séance.

Étaient présents :

MM. ARLOING, LORTET, GUIGUE, DISSARD, MATHIS, CHANTRE, FAURE, PAULET, MANDEREAU, KAUFMANN, LESBRES, JULIEN, SEGUIN, DE MILLOUÉ, DRON, REBATEL, DUTAILLY, GAYET, PERROUD, MENARD, COLRAT, ROCHAS, DELORE, LACASAGNE, DOR, DIDELOT, LANG, CHAMBARD-HÉNON, PETEAUX, COUTAGNE, BOURGEOIS, PÉLAGAUD.

Après avoir exposé le but de la Société, M. Paulet propose de passer immédiatement à la discussion des statuts.

Tous les articles du projet de statuts sont votés successivement et l'ensemble en est adopté à l'unanimité.

On procède ensuite à la nomination du bureau qui donne le résultat suivant :

MM.	
<i>Président.</i>	PAULET, professeur à la Faculté de médecine.
<i>Vice-présidents</i> . . .	GUIGUE, archiviste en chef du département.
	ARLOING, professeur à l'École vétérinaire, agrégé à la Faculté de médecine.
<i>Secrétaire général.</i> . .	CHANTRE, sous-directeur du Muséum.
	REBATEL, chef de clinique à la Faculté de médecine.
<i>Secrétaires.</i>	DE MILLOUÉ, directeur du Musée Guimet.
	JULIEN, répétiteur à l'École vétérinaire.
<i>Archiviste</i>	PÉLAGAUD, substitut du procureur de la République.
<i>Trésorier.</i>	BOURGEOIS, questeur de la Société d'économie politique.

MEMBRES DU CONSEIL

- MM. CLAVEL, professeur à la Faculté des lettres.
CLEDAT, professeur à la Faculté des lettres.
COUTAGNE, médecin-expert près les tribunaux.
DUTAILLY, professeur à la Faculté des sciences.
FAURE, professeur à l'École vétérinaire.
DISSARD, conservateur du musée des antiques.
GAYET, professeur à la Faculté de médecine.
GUIMET, orientaliste.
LACASSAGNE, professeur à la Faculté de médecine.
LORTET, doyen de la Faculté de médecine.
PERROUD, médecin des hôpitaux.
SICARD, professeur à la Faculté des sciences.

On décide qu'à l'avenir les séances auront lieu au palais des Arts et chaque mois.

La séance est levée à neuf heures et demie.